

Le recensement de 1981 a révélé en particulier que le nombre de ménages était en hausse, que le nombre de personnes par ménage était en baisse et qu'il y avait un accroissement tendanciel du nombre de ménages non familiaux.

C'est à Terre-Neuve que l'on a observé le plus fort pourcentage de ménages non familiaux (87.7 %), venaient ensuite le Nouveau-Brunswick (80.7 %) et l'Île-du-Prince-Édouard (79.0 %), tandis que la Colombie-Britannique affichait le plus faible pourcentage (71.7 %).

Exprimées en pourcentage, les augmentations du nombre de ménages variaient d'un maximum de 32 % en Alberta et de 20 % en Colombie-Britannique à un minimum de 9 % au Manitoba.

2.6.1 Taille et genre de ménage

Même si le ménage unifamilial était encore le principal sous-genre de ménages, sa prédominance a régressé quelque peu pour s'établir à 74.1 % contre 77.3 % en 1976 et 79.7 % en 1971. Seulement 1.1 % des ménages familiaux se composaient de plus d'une famille occupant le même logement.

Parmi les ménages non familiaux, ceux qui ne comptaient qu'une seule personne étaient, de loin, les plus nombreux (82.0 %). Une proportion de 18.0 % se composait de deux personnes ou plus. Entre 1976 et 1981, le nombre de ménages d'une seule personne s'est accru de presque 40 %, tandis que le nombre de ménages comptant plus de sept personnes a diminué d'au-delà de 40 %. Le nombre moyen de personnes par ménage a régressé, pour s'établir à 2.9 en 1981 contre 3.1 en 1976 et 3.5 en 1971. La contraction de la taille moyenne des ménages s'est produite d'est en ouest. La taille moyenne des ménages était la plus grande à Terre-Neuve et dans les Territoires du Nord-Ouest (3.8 personnes) et la plus petite en Colombie-Britannique (2.7).

2.6.2 Taille et composition des familles

La famille de recensement se compose de l'époux et de l'épouse, sans ou avec enfants célibataires, quel que soit leur âge, ou d'un parent seul avec un ou plusieurs enfants célibataires, quel que soit leur âge, vivant dans le même logement. Les enfants adoptifs et les enfants d'un autre lit ont le même statut que les enfants issus de l'époux et de l'épouse. Les personnes vivant en union libre devaient se déclarer comme «actuellement mariées» sur le questionnaire du recensement de 1981. Il était donc impossible de les distinguer des personnes légalement mariées, et elles figurent comme familles époux-épouse dans les bulletins du recensement.

Le nombre de familles vivant en ménage privé au Canada atteignait 6.3 millions en 1981 contre 5.7 millions en 1976. Par suite des tendances de la croissance démographique par province et de l'influence des facteurs de migration, la plus forte avance s'est produite en Alberta (26.0 % de 1976 à 1981), suivie de la Colombie-Britannique (15.8 %).

Familles selon la taille. Le nombre de familles et la taille moyenne des familles sont indiqués au tableau 2.29 pour les années 1971, 1976 et 1981. La taille

moyenne a diminué et s'est établie à 3.3 personnes en 1981 contre 3.5 en 1976; en outre, elle a diminué dans toutes les provinces et dans les deux territoires. La plus forte taille moyenne des familles a été observée dans les Territoires du Nord-Ouest (4.0 personnes) et la plus faible, en Colombie-Britannique (3.1 personnes).

Structure des familles. Les familles époux-épouse formaient, en 1981, la vaste majorité de l'ensemble des familles, soit 88.7 %, même si cette proportion était en baisse par rapport au niveau de 90.2 % noté en 1976. De même, la proportion de familles monoparentales s'est accrue de 9.8 % qu'elle était à 11.3 %. La baisse du nombre de familles époux-épouse associée à l'accroissement du nombre de familles monoparentales s'observait dans toutes les provinces et les territoires. Parmi les diverses provinces, Terre-Neuve et la Saskatchewan affichaient les plus faibles pourcentages de familles monoparentales, 10.0 % et 9.6 % respectivement, et les plus forts pourcentages moyens de familles époux-épouse, soit 90.0 % et 90.4 % respectivement. Le Yukon, le Nouveau-Brunswick et le Québec accusaient les plus fortes augmentations en pourcentage du nombre de familles monoparentales, accompagnées de baisses correspondantes pour ce qui est des familles époux-épouse. Au Yukon, la proportion de familles monoparentales s'est accrue de 10.0 % qu'elle était en 1976 à 12.4 % en 1981; au Nouveau-Brunswick, elle est passée de 10.0 % à 12.2 % et au Québec, de 10.3 % à 12.5 %.

Enfants dans les familles. Dans le recensement de 1981, comme dans celui de 1976, les statistiques sur les enfants dans les familles ont englobé les fils et les filles célibataires de tous âges qui vivaient dans le même logement que leurs parents. Toutefois, les pupilles non apparentés à la famille et les enfants en tutelle, gardés à titre gratuit ou onéreux, étaient considérés comme des chambreurs.

En 1981, il y avait presque 8.7 millions d'enfants dans les familles vivant en ménage privé, soit une baisse de 2.5 % sur les 8.9 millions dénombrés en 1976. Sauf en Alberta, en Colombie-Britannique et dans les Territoires du Nord-Ouest, le nombre d'enfants à la maison avait régressé, par suite du mouvement descendant de la spirale du taux de fécondité et de formation de familles, qui a engendré une baisse soutenue et considérable du nombre de jeunes enfants au sein des familles. Au Québec, le nombre d'enfants a diminué de 156,330 (ou 6.2 %), ce qui représente néanmoins 71.0 % du recul national (220,060 enfants) qui s'est produit de 1976 à 1981. La baisse du nombre d'enfants a été beaucoup moindre au Manitoba (24,165), mais il s'agit quand même d'une baisse de 6.4 % dans le cas de cette province.

En Alberta, par contre, l'augmentation (68,400) du nombre d'enfants au sein des familles en date de 1981 représentait une hausse de 9.8 %, soit quatre fois plus que la hausse de 2.4 % signalée dans le cas de la Colombie-Britannique. Pour ce qui est des Territoires du Nord-Ouest, l'accroissement s'est révélé minimal, c'est-à-dire un peu moins de 1 %.